Assemblée générale Argile et Barbotine

Mercredi 12 juin 2024

Maison des Associations, Salle Oranger

Adhérents présents ou représentés :

Quorum : **46**/60 soit **76,66** %

Présence de Marie-Laure Hargous, représentante de l'ALB.

1- **INTRODUCTION de Stéphanie**

2- **BILAN détaillé de la SAISON 2023 /2024**

➔ **Modalités pour les votes**

Selon les statuts de l'ALB, le vote à bulletin secret est proposé et est réalisé sur demande de 25 % des présents ou représentés à l'AG.
Aucune personne n'a demandé le vote à bulletin secret pour la validation des rapports présentés ci-après.

Rapport présenté par Stéphanie et approuvé à l'unanimité

60 adhérents et aucun renouvellement.

Bureau avec 8 membres

Stéphanie, Valérie, Annie, Lydie, Serge, Maureen, Fanny et Cynthia.

Évaluation du bénévolat (sur demande de l'ALB) :

1165 h : 282 h bureau ; 243 h animateurs et fours ; 640 h autres activités ponctuelles (essentiellement le Téléthon et notre exposition).

Valorisation en euros : **27 163 €** (soit 453 € par adhérent).

Saison 2023/2024

- **Déroulement**

Réouverture de l'atelier le 12 septembre.

Participation auTéléthon les 2 et 3 décembre : stand partagé avec d'autres associations artistiques de l'ALB qui a permis le reversement de **1 785 €** au Génédon bruzois (**375 €** pour Argile et Barbotine). La formule semble avoir plu et sera vraisemblablement renouvelée.

3 séances de raku : 28 octobre, 23 mars et 25 mai. Sans notre référent historique (Bicadou) pour les deux dernières séances pour raison de santé.

3 séances de modelage libre animées par Françoise et Michèle : le 9 décembre, le 3 février et le 29 avril. Cette dernière séance s'est déroulée exceptionnellement un lundi pendant les vacances scolaires, avec Michèle seule en animatrice. Les stages de modelage sont toujours complets.

3 stages avec des professionnels :

- Un stage de tour les 10 et 11 février chez Jacques Delahaye, et seulement 5 participants. Il y a eu plusieurs désistements de dernière minute dont un sans aucun avertissement. Devant le peu d'intérêt qu'il suscite, ce stage à l'extérieur ne sera plus proposé par l'association. Les coordonnées de Jacques sont affichées à l'atelier pour ceux qui souhaiteront faire son stage en individuel.
- Un stage de modelage avec Clotilde le 6 avril et 10 participants.
- Un stage de « Patine » avec Sarah le 1er juin et 9 participants.

Soirée soupes-crêpes le 26 janvier.

Stage enfants les 26 et 27 février avec 12 enfants et six encadrants.

Expo-vente du 7 au 9 juin.

- **Communication**

  Newsletter n°2 publiée en janvier.

- **Fours** (Valérie, Marylène, Monique. Maureen et Sylvie ont rejoint le groupe après avoir été formées au remplissage des fours.)

66 cuissons = 34 biscuits, 2 séchages, 13 émaux faïence, 17 émaux grès.

Aucune panne des fours cette saison.
Deux dégâts importants, l'un ayant entrainé la remise en état de trois plaques ; l'autre tout récent qui entrainera le rachat d'une nouvelle grande plaque. Il a été confirmé par plusieurs adhérents que les assurances individuelles en responsabilité civile ne prennent pas en charge les réparations liés aux dégâts dans les fours.
Rappel : les plots sont uniquement réservés aux fours, il ne faut pas les utiliser pour surélever des pièces.
Pour info, la consommation électrique d'un four représente environ 25 € par adhérent.

=> Pour rappel, évolution du nombre de cuissons :

Saison 2022/2023 : 65 cuissons = 29 biscuits, 4 séchages, 16 émaux faïence, 16 émaux grès.
Saison 2021/2022 : 76 cuissons = 34 biscuits, 4 séchages, 19 émaux

faïence, 19 émaux grès.
<u>Saison 2020/2021</u> : 26 cuissons = 11 biscuits, 6 séchages, 5 émaux faïence, 4 émaux grès.
<u>Saison 2019/2020</u> : 59 cuissons = 2 séchages ;36 biscuits ;2 rodages nouveau four; 10 faïences ; 9 grès.
<u>Saison 2018/19</u> : 86 cuissons= 36 biscuits, 13 séchages, 18 émaux faïence, 19 émaux grès.

- **<u>Terres</u>**

Commandes assurées par Serge.
1 542 kg de terre achetés cette année. On dispose de nouvelles terres : le grès porcelanique, un GB10 chamotté en 0,5, un raku en 0,5 et un raku en 1,5.
On rappelle que la terre raku ne doit être utilisée que pour des cuissons au four raku. L'un des dégâts de cette année est vraisemblablement dû à une erreur d'utilisation du raku.

*Pour rappel **:***

Saison 2022/2023 : 1 402 kg de terre
Saison 2021/2022 : 810 kg de terre
Saison 2020/2021 : 360 kg de terre
Saison 2018/2019 : 1 290 kg de terre

- **<u>Émaux et engobes</u>**

Commandes assurées par Maryvonne pour un montant total de **1 228 €**
Nous disposons d'une trentaine d'émaux pour le grès et d'une quarantaine pour la faïence.
Un tableau récapitulatif avec l'intégralité des émaux disponibles et les résultats sur chacune des terres à disposition est en cours d'élaboration en distinguant émaillage au pinceau et émaillage par trempage.

- **<u>Bibliothèque</u>**

Nous n'avons pas trouvé d'autre revue pour remplacer « La revue de la céramique et du verre ».
Achat d'un livre sur le raku animalier.
Mise à disposition d'un guide sur les défauts des céramiques et la façon de les éviter. Le PDF de ce guide sera diffusé par mail à la rentrée prochaine.

- **<u>Aménagement et petits équipements</u>**

Bernard a fabriqué 1 nouvelle étagère pour le coin tour, ainsi qu'un support de séchage des planches.
Achat d'un nouveau frigo.
Un appareil de chauffage côté salle de fabrication a été changé.

Des tiges pour les cuissons grès ont été achetées, ainsi que des crayons à céramique et du petit matériel.

L'ALB

Fête annuelle le 2 juin.

L'ALB doit normalement envoyer les justificatifs d'adhésion pour la déduction fiscale.

Nouvelles sections : cornhole et danse africaine.

Bilan financier présenté par Annie G. et approuvé à l'unanimité

Un résultat provisoire excédentaire qui s'explique notamment par :

- Aucun achat d'équipement hormis le frigo.
- Peu d'achats de terres, car gros stock en début de saison.
- Pas de pannes des fours, donc pas de dépenses de réparations.
- Un budget formation non utilisé.

Bilan financier de notre exposition : **686 €** dont 134 € de tombola.

Vote à la majorité pour faire don du montant total à l'association Bruz solidarité.

Section : ARGILE ET BARBOTINE

COMPTE DE RESULTAT

Exercice 2023-2024

DEPENSES

Autres serv	6041000 - Frais d'arbitrage	0,00
Achats	6062000 - Photocopies	0,00
Achats	6063000 - Fournitures petit matériel	-126,28
Achats	6064000 - Fournitures de bureau	-64,00
Achats	6066000 - Logiciels informatiques	0,00
Achats	6071000 - Marchandises pour revente	0,00
Achats	6072000 - Fêtes et manifestations	0,00
Achats	6090000 - Vêtements (achat et location)	0,00
Achats	6091000 - Achat matériel	-205,39
Achats	6092000 - Consommables	-3 471,41
Services ext	6181000 - Formation des bénévoles	0,00
Services ext	6182000 - Documentation générale	-69,31
Autres serv	6231000 - Publicité	-72,00
Autres serv	6234000 - Cadeaux et dons	0,00
Autres serv	6251000 - Déplacement et hébergement	-277,26
Autres serv	6256000 - Missions et réceptions	-421,97
Autres serv	6263000 - Affranchissements, téléphone, internet	-31,54
Autres serv	6264000 - Stages, tournois et autres activités	-765,00
Autres serv	6278000 - Frais bancaires	0,00
Autres serv	6280000 - Adhésions à l'ALB	-1 188,00
Autres serv	6281000 - Affiliations	0,00
Autres serv	6282000 - Licences	0,00
Impôts	6375000 - Impôts et taxes	0,00
Personnel	6410000 - Salaires nets versés	0,00
Personnel	6411000 - Honoraires animateurs	0,00
Personnel	6451000 - Urssaf, autres caisses et P.A.S.	0,00
Personnel	6475000 - Médecine et pharmacie	0,00
Personnel	6478000 - Formation et perfectionnement des salariés	0,00
Divers	6516000 - Sacem et autres droits d'auteurs	0,00
Divers	6715000 - Charges exceptionnelles	0,00
Divers	6815000 - Dotation aux provisions charges d'exploitation	0,00
	Total des dépenses -->	**-6 692,16**

RECETTES

Cotisations	7061000 - Cotisations des adhérents	7 394,00
Ventes	7070000 - Vente marchandise	0,00
Prestations	7080000 - Stages, tournois et autres activités	830,00
Prestations	7081000 - Fêtes et manifestations	686,00
Prestations	7082000 - Activités extérieures	0,00
Subventions	7420000 - Subv. Département	0,00
Subventions	7430000 - Subv. Commune (fonctionnement)	150,00
Contribution	7531000 - Aide financière de la maison-mère (ALB)	0,00
Publicité	7541000 - Publicité et souscriptions (sponsoring)	0,00
Publicité	7713000 - Dons libéralités reçus (mécénat et abandon de frais)	0,00
Subventions	7715300 - Subventions exceptionnelles autres	0,00
Exceptionnel	7780000 - Recettes exceptionnelles	0,00
Exceptionnel	7815000 - Reprises sur provisions charges d'exploitation	0,00
	Total des recettes -->	**9 060,00**

Résultat de l'exercice	+ 2367,84
TRESORERIE DÉBUT D'EXERCICE	14458,50
TRESORERIE FIN D'EXERCICE	16826,34

3- PROJETS et MANIFESTATIONS 2024/2025

➔ Modalités pour les stages

- Bien prévenir à l'avance de toute absence pour permettre aux personnes inscrites sur liste d'attente de participer au stage.
- Inscription définitive et paiement à l'inscription (suivi par le responsable du stage et la trésorière). Les chèques sont encaissés si désistement de dernière minute pour motif non impérieux.
- Des stagiaires extérieurs (1 ou 2) pourront compléter les stages au coût réel.
- Tarif intervenant par personne, par jour.
- Nombre de participants mini et maxi fixé par l'intervenant.

➔ Planification saison 24 / 25 et vie de l'atelier

- Newsletter préparée par Maureen : il est possible d'envoyer des photos sur l'adresse du secrétariat pour l'illustrer.
- Modelage : à voir en fonction des demandes.
- Patine : Excellent retour sur le stage « patine » de Sarah ; il sera reconduit, une douzaine d'adhérents étant déjà intéressée.
- Tour : Doit-on compter sur les bonnes volontés pour initier au tour ? Organiser un stage dès le mois d'octobre ?
- Modelage libre avec Michèle et Françoise.
- Stage enfants 8-12 ans : février 2025 => inscriptions à suivre lors du forum en septembre. Angèle passe le relais à Bénédicte et Sylvie.
- Raku : Prise en charge de l'organisation de la journée (installation, cuissons, bouteilles de gaz, copeaux ...) Lydie, Chee Keong, Bernard, Pierre, Serge et Bérengère. Il faudra acheter une plaque de rechange pour le four raku. Achat de masques à prévoir ?
- Téléthon : participation en décembre 2024 ? Ce serait sous la forme d'un stand commun avec les autres sections artistiques de l'ALB. Le groupe doit être renouvelé, Valérie ne voulant plus en faire partie. On souligne que la vente de pièces pour le Téléthon sera **exclusivement** faite sur le stand de l'ALB.
- Encadrement des nouveaux
  Mardi AM : Angèle et Monique V.
  Mardi soir : Annie S. (à confirmer)
  Jeudi soir : Gaby et Michèle
- Ouverture/fermeture de l'atelier
  Mardi AM : Angèle et Monique V.
  Mardi soir : Valérie et Françoise.
  Jeudi soir : Michèle B. et Gaby.
- Commandes de terres, d'émaux et de patines
  - Serge gère le stock et les commandes de terre.
  - Maryvonne se charge des commandes d'émaux et d'engobes, après accord du bureau en la personne de Maureen. Il faut stopper les achats d'émaux de teintes similaires.

Pour les patines, deux ou trois produits de base seront achetés pour être testés.

- Bérengère propose d'apporter des seaux neufs. L'idée de pots de couleurs différentes pour distinguer les émaux grès des émaux faïence est intéressante, cela éviterait les erreurs de rangement des pots.

- Fabrication émaux et remplissage engobes
  - Maryvonne, Sylvie, Annie et Annaïg.
  - Les pots vides et les besoins sont signalés sur les cahiers dédiés. On prévoit d'acheter d'autres grands fouets, des masques et des tabliers pour la fabrication des émaux.
  - Cynthia va lancer cet été un appel à candidats pour l'aider à refaire la mise en place de tous les engobes avec de nouveaux petits pots.
  - Les étiquettes des pots d'émaux seront changées pour plus de clarté et le rangement des pots repensé par une équipe dédiée cet été.
  - Marie-Jeanne propose de refaire des échantillons d'émaux en distinguant la position verticale de la position horizontale.
- Fours : Valérie, Monique, Maureen, Sylvie, Marylène et Marie-Jeanne selon disponibilités.
- Pièces fabriquées
  - Sur les étagères, bien les identifier avec des cartonnettes pour mieux retrouver les créateurs.
  - Avant biscuitage, indiquer sur la pièce le type de terre (G, R, P ou F) et inscrire ses initiales.
  - Après biscuitage, utiliser les étiquettes nominatives pour rassembler et mieux retrouver ses pièces.
  - Il est rappelé que les pièces ne doivent pas être trop volumineuses.

- Bibliothèque : Annie S. et Marie-Jeanne
  - Bien noter les sorties et retours des livres et magazines empruntés.
  - Bien remettre dans l'ordre chronologique les fiches des livres sorties du classeur.
  - Destinataire des revues : Stéphanie.

➔ Élection du CAS (Conseil d'administration de section)

Membres sortants (3 ans) : Stéphanie Corbasson, Valérie Porhiel et Serge Brohan. Stéphanie et Valérie ne renouvellent pas leur mandat.

Membres démissionnaires : aucun.

Membres restants : Lydie Gahon, Annie Goupil, Maureen Brohan, Fanny Tillard, Cynthia Vandermeulen et Serge Brohan qui renouvelle son mandat.

Nouveaux membres : Bérengère Gesnys et Gaëlle Thévenot.

Composition et renouvellement du bureau approuvés à main levée et à l'unanimité.

4- TARIFS et MODALITÉS 2024 /2025 + TARIFS SAISON 2025/2026

- **Stages**

➢ Stages avec intervenants

Participation de l'association au financement des stages maintenue pour un montant fixe de 15 € par participant.
Complément dû par le stagiaire, variable en fonction de l'intervenant.

➢ Stage enfants = 30 € (les deux demi-journées).

- **Inscriptions et cotisations**

> Modalités d'inscriptions :

- Plus de liste d'attente ; inscriptions uniquement au forum des associations en septembre.
- Bruzois prioritaires sur non-Bruzois.
- Adhérent absent pendant 1 an pour raison de santé ou professionnelle => prioritaire pour réinscription.

> Adhésion 2024/2025 en augmentation de 3 € par rapport à 2023 suite au vote à main levée de la précédente AG (pour rappel : 31 « OUI », 12 « NON » et 1 abstention).

Adhésion A&B pour la réinscription en juin 2024 :

1e et 2e année ... • 126 € (3 X 42)

Fidélité, 3e année et + • 105 € (3 X 35)

- 26 ans ..... • 75 € (3 X 25)

> Compte tenu de l'excédent de trésorerie de l'année écoulée, une augmentation de la cotisation n'est pas justifiée pour la saison 2025/2026.

- **Envoi de la fiche d'inscription**

Par mail en juin et SMS ou déposée à l'atelier pour les personnes n'ayant pas d'ordinateur.

- **Réinscriptions jusqu'au 27 juin**

Fiche à remplir et à signer avec acceptation du règlement intérieur et à déposer ou expédier avec chèque(s) et éventuellement un justificatif d'adhésion à l'ALB. Le paiement en une seule fois est possible.

Les personnes ayant besoin d'un justificatif d'adhésion à l'ALB doivent cocher les cases correspondantes ; il sera à récupérer à l'atelier.
Désinscription par mail : argileetbarbotine.secretariat@albruz.fr